

# Série Sciences économiques et sociales

## Écrit

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'École normale supérieure.

## Oral

### Économie

#### Format de l'épreuve

Interrogation sur un sujet, suivie d'un entretien avec le jury. Le sujet est accompagné d'un dossier dont la longueur n'excède pas cinq pages et ne comporte pas plus de cinq documents différents.

Durée de préparation : 1 heure.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes.

A partir de la session 2019, la durée de l'exposé par le candidat sera de 15 minutes, afin de laisser 15 minutes aux questions et à la discussion avec le candidat. Les dossiers ne comporteront pas plus de trois documents différents.

#### Objectif de l'épreuve

L'oral d'économie a pour objectif de vérifier la maîtrise des concepts et théories au programme, ainsi que la capacité des candidats à les mobiliser de manière pertinente pour construire une réponse articulée à la question posée, s'inscrivant elle-même dans les grandes problématiques au programme.

Les questions posées par le jury dans la seconde partie de l'épreuve permettent de préciser, ou de corriger, l'évaluation résultant de l'exposé oral initial.

#### Déroulement de l'épreuve

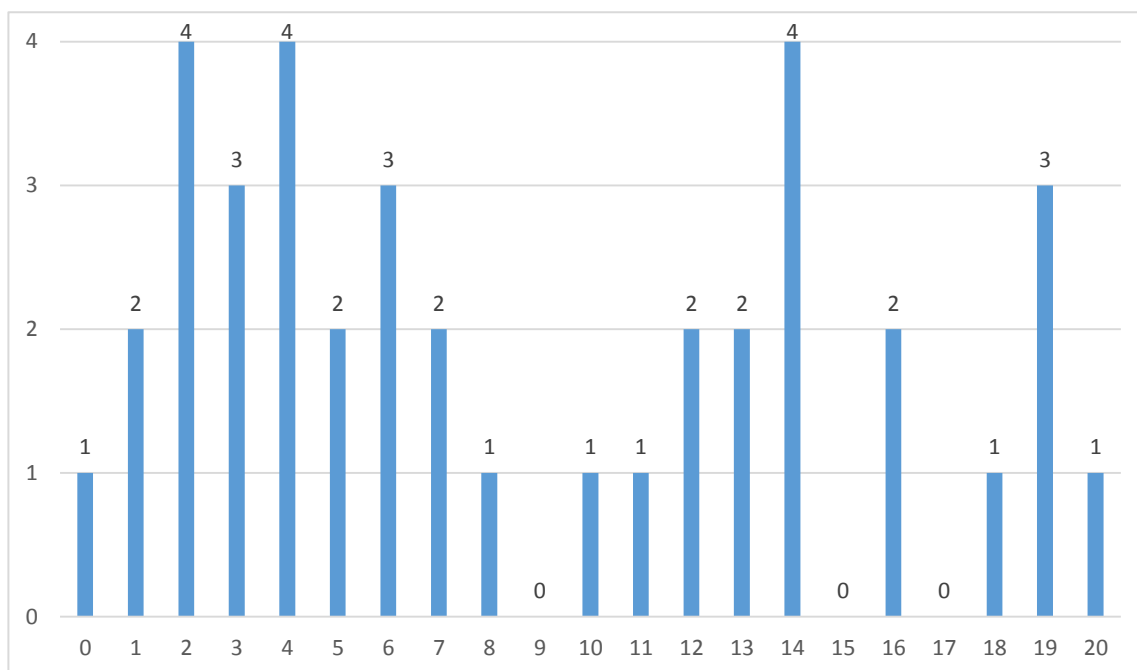
Chaque sujet est présenté sous la forme d'une question accompagnée d'un dossier rassemblant deux ou trois documents (textes, tableaux, graphiques). Les candidats effectuent un exposé afin de répondre à la question posée en s'appuyant sur leurs connaissances et sur les documents mis à disposition. En 2018, cet exposé, de 15 à 20 minutes, est suivi de 10 à 15 minutes de questions et de discussion avec les membres du jury. Cette seconde partie débute par des questions de clarification ou d'approfondissement à propos de l'exposé. Elle se poursuit en abordant d'autres thèmes, soit sous la forme de questions larges qui visent à tester la capacité du candidat à conduire un raisonnement économique sur des thèmes différents de celui abordé au cours de l'exposé, soit sous la forme de questions de cours qui visent à évaluer la solidité et/ou l'étendue des concepts connus par le candidat.

#### **Données chiffrées sur l'épreuve 2018**

Candidats et sujets : 39 candidats auditionnés sur 15 dossiers différents

Notre minimale : 0/20. Note maximale : 20/20.

Distribution des notes :



Moyenne : 8,69/20. Écart type : 6,14. Notes supérieures ou égales à 14/20 : 28,21%

### **Remarques et attentes du jury**

Les candidats ayant obtenu les meilleures notes sont ceux qui ont démontré une capacité à utiliser le raisonnement économique à bon escient, c'est-à-dire à l'appliquer à l'intérieur d'un raisonnement structuré, et à resituer les limites (hypothèses) et conséquences (prédictions) des concepts mobilisés. Dans le cadre de l'exposé, le jury a valorisé la capacité des candidats à (re)définir les contours de la question et à inscrire leur présentation dans un cadre dont les limites étaient explicitement présentées. Les digressions et réponses non-argumentées ou qui n'étaient pas étayées d'un raisonnement économique ont donné lieu aux notes les plus basses.

Le respect par le candidat du temps alloué à sa présentation est strict. Les membres du jury ont apprécié que la majorité des candidats aient terminé d'eux-mêmes leur exposé en respectant (à quelques dizaines de secondes près) le temps imparti. Très peu de candidats ont dû être interrompus et priés de conclure. D'un point de vue général, il est rappelé qu'il vaut mieux qu'une présentation se finisse une minute avant le temps imparti plutôt qu'elle ne le dépasse.

Les documents fournis au candidat dans le dossier sont destinés à apporter une perspective ou un éclairage particuliers à la question posée, à suggérer des pistes de réflexion, ou à fournir un cas illustratif pouvant être discuté dans le cadre de l'exposé. Il est important de souligner que le dossier ne constitue pas à lui seul la « réponse » à la question posée. Les quelques candidats qui se sont contentés de paraphraser les documents mis à leur disposition ont été sanctionnés par des notes situées dans le bas de la distribution.

L'une des critiques les plus importantes que nous pouvons émettre concerne le manque de définition des concepts utilisés. En effet, les candidats n'oublient généralement pas de définir les mots clés du sujet, mais négligent souvent de définir les concepts qu'ils mobilisent au cours de leur exposé. Certains candidats ont proposé des exposés vides de sens car ils ont omis de définir les termes clés utilisés lors de leur présentation.

L'histoire de la pensée économique est mal utilisée et mal mobilisée par certains candidats. Ceux-ci semblent la concevoir comme un domaine refuge qui n'est pas lié aux autres concepts et modèles du programme. Certains candidats ont, par ailleurs, démontré une grande connaissance des auteurs et dates précises des publications majeures en sciences économiques, mais se sont révélés incapables de situer la place desdites avancées dans la progression de la pensée économique. De même, des exposés ou réponses à des questions ont conduit certains candidats à évoquer des concepts dont ils connaissent l'aspect médiatique mais dont ils ne maîtrisent pas l'utilisation dans le cadre d'un raisonnement économique.

De nombreux candidats ont partagé une vision simplificatrice de la science économique en résumant par exemple l'individualisme méthodologique et la révolution marginaliste à une approche « libérale » de « maximisation » (de l'utilité ou du profit) par un individu « isolé » qui ferait abstraction du contexte dans lequel il évolue. Ces candidats confondent manifestement les hypothèses de base d'une approche méthodologique et la portée de celle-ci, cette dernière résultant de l'agrégation des comportements, des interactions entre individus, mais aussi des « raffinements » pouvant venir enrichir le modèle de raisonnement initial (bien-être d'autrui, rationalité limitée, effets de réseau, etc.).

Les membres du jury ont noté des lacunes importantes chez certains candidats en ce qui concerne la compréhension du concept d'optimalité, souvent associé implicitement ou explicitement à un principe de raison

ou de « ce qui est le meilleur ». Ces lacunes sont d'autant plus importantes chez les candidats qui maîtrisent insuffisamment les notions liées aux critères du choix social (choix de l'indicateur retenu, etc.).

Des mécanismes de base n'étaient pas maîtrisés par certains candidats, en particulier le multiplicateur keynésien dans sa forme dynamique ou la distinction entre effets de substitution et de revenu. Le multiplicateur keynésien offre un bon exemple de connaissance superficielle chez certains candidats qui en connaissent l'expression mathématique mais ne parviennent pas à présenter clairement les rôles qu'y prennent la propension marginale à consommer et la notion de circuit économique.

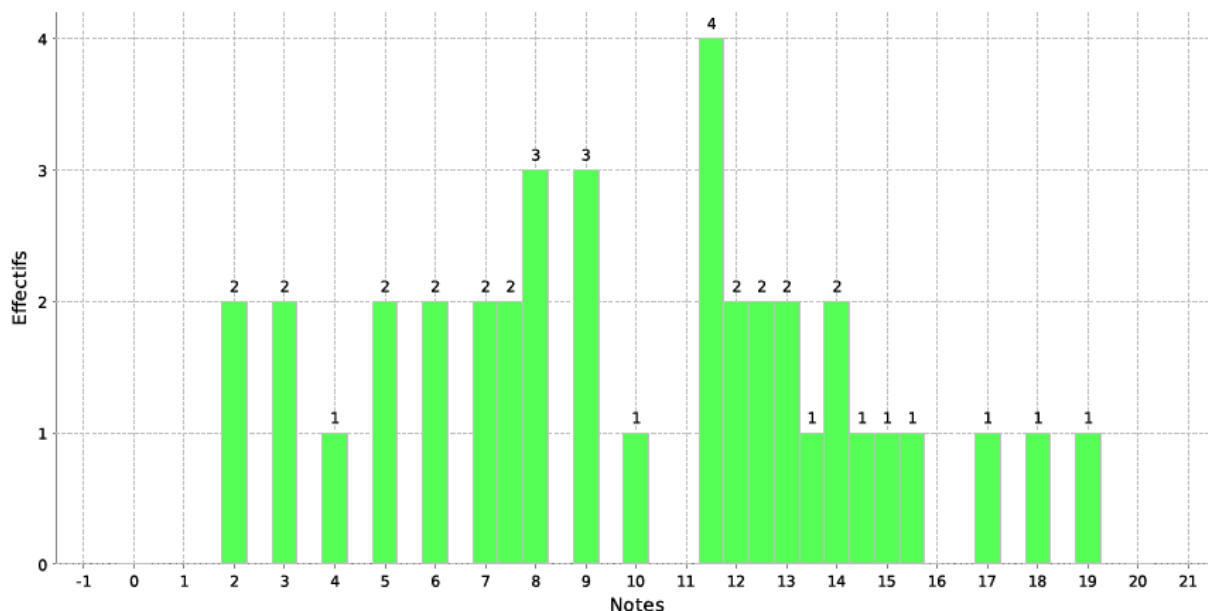
De nombreux candidats ont fait preuve d'une maîtrise satisfaisante de l'utilisation du tableau disponible dans la salle pour y construire des graphiques. Les membres du jury regrettent cependant que certains candidats reproduisent un graphique sans le comprendre, c'est-à-dire en traçant ses différents éléments comme les parties d'un dessin plutôt que comme les étapes d'un raisonnement. D'autres oublient encore trop souvent de nommer les axes et courbes, ou même de les définir. En outre, il aurait été souhaitable d'utiliser le tableau pour illustrer certains mécanismes lors des présentations.

Parmi les candidats disposant de connaissances solides, les membres du jury ont cependant regretté que certains d'entre eux soient incapables d'appliquer un concept maîtrisé à une autre situation que celle qui leur a été présentée comme exemple lors de leurs études. Autrement dit, à expliquer le sens pris par le concept en théorie économique. Un exemple frappant est celui du dilemme du prisonnier (et de l'équilibre de Nash), connu par un nombre appréciable de candidats, mais que la plupart d'entre eux se sont révélés incapables d'appliquer à d'autres situations que celle de l'exemple illustratif des prisonniers. En outre, cet exemple n'était généralement pas relié par les candidats aux problématiques de sous-optimalité de la prise de décision en situation décentralisée. Dans le même ordre d'idées, la présentation de la boîte d'Edgeworth souffrait de la non-définition de l'objectif de cette boîte, à savoir l'illustration du premier théorème du bien-être.

Certaines questions ont porté sur la connaissance par les candidats d'importants indicateurs économiques (chômage, inflation, croissance, dette publique, etc.) dans les plus grands pays. Plus qu'un chiffre précis, c'est un ordre de grandeur et des classements relatifs qui sont ici attendus.

## Sociologie

Le jury a auditionné cette année 39 candidats, soit un nombre supérieur à l'année dernière (34 candidats en 2017, 26 en 2016). La moyenne des notes est cette année de 9,94, soit légèrement inférieure à celle de l'année précédente (10,65 en 2017). Cette année la plus faible note attribuée est 2/20, la plus forte étant 19/20. L'écart-type de la distribution est cette année de 4,44 (4,66 en 2017, 4,8 en 2016, 3,7 en 2015). 20 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10, 8 candidats une note supérieure ou égale à 14, tandis que 7 exposés ont obtenu une note inférieure ou égale à 5/20.



## Nature de l'épreuve

L'épreuve orale de sociologie qui prend la forme d'un dossier documentaire de 3 ou 4 documents reste la même par rapport aux années précédentes. La durée totale de l'épreuve est de 30 minutes : entre 15 et 20 minutes doivent être consacrées à l'exposé des candidats, à la suite duquel le jury pose un certain nombre de questions, sur le sujet du dossier et les documents qui le constituent aussi bien que sur d'autres thématiques sociologiques.

Le jury tient à saluer la maîtrise du temps manifestée cette année par les candidats, qui semble s'être améliorée. En effet seuls deux exposés sur les 37 entendus ont duré moins de 15 minutes, la plupart des candidats tenant le temps imparti et très peu dépassant les 20 minutes.

Cette année encore, il semble nécessaire de rappeler à quelques candidats que l'intitulé donné par le jury au sujet doit constituer avec le dossier documentaire un élément à problématiser pour lui-même. La problématique doit être élaborée à partir de cet intitulé et non à partir des documents, l'épreuve n'étant pas un commentaire de dossier documentaire. Par ailleurs rappelons que le dossier documentaire fourni au candidat ne constitue que des pistes de travail que le candidat doit analyser en lien avec la problématisation du sujet et qu'il ne saurait dès lors fournir l'ensemble des ressources pour rendre raison du sujet. Ainsi n'est-il pas nécessaire au candidat de préciser que le dossier est incomplet car le jury l'a volontairement constitué comme tel... C'est précisément le travail du candidat d'aller chercher les références complémentaires nécessaires à l'analyse du sujet et à sa problématisation. Par ailleurs, la définition des termes du sujet et des concepts permettant de traiter le sujet est une étape indispensable de l'exposé.

Les bons exposés se distinguent par la qualité de leur introduction, leur réflexion sur les termes du sujet, l'énoncé clair de leur problématique et leur plan pertinent. Il semble au jury inutile, voire contre-productif, de présenter les documents en introduction : d'une part le jury a déjà connaissance du dossier documentaire, d'autre part cette présentation ne sert dans l'immense majorité des cas qu'à rallonger une introduction pas assez problématisée. En revanche, ces documents doivent être présentés de façon précise dans l'exposé, notamment lorsqu'il s'agit d'en situer le ou les auteurs, de préciser les sources de données statistiques et d'indiquer le type de méthodologie utilisée lorsqu'il s'agit d'enquêtes empiriques.

## Appréciations générales

Le jury a été étonné de constater cette année une baisse de niveau générale des exposés qui lui ont été proposés. Très peu de candidats ont présenté des exposés témoignant à la fois d'une solide construction théorique et d'analyses fines, tout en étant capable de développer et préciser les pistes de questionnements proposées par le jury au cours de l'entretien.

La baisse de niveau s'est notamment manifestée par un défaut récurrent : le défaut de contextualisation historique des exposés. Comment traiter en effet du sujet « Les filles et la science » sans s'interroger sur le retard des filles dans l'accès à l'enseignement, la mixité à l'école, les contenus des cours proposés aux filles et aux garçons ! Impossible également de rendre compte du sujet « Le temps du chômage » sans distinguer des périodes : l'expérience du chômage lorsque la France compte 400 000 chômeurs et celle du chômage dans la France contemporaine sont nécessairement différentes. Le rapport au temps ne recoupe pas les mêmes significations selon que le chômage constitue ou non une forme de « norme » dans l'emploi. De manière générale, les éléments d'histoire politique, d'histoire économique et d'histoire sociale attendus par le jury sont en liens étroits avec le programme de l'épreuve d'histoire.

Une autre lacune récurrente tient à la méconnaissance de travaux et d'auteurs fondamentaux de la discipline sociologique. Ainsi, le jury attend des candidats qu'ils mobilisent en priorité les références classiques, avant d'envisager des études plus contemporaines. A titre d'exemple, il est indispensable de citer Alain Girard sur la question des choix matrimoniaux. De même, André Siegfried est incontournable sur les sujets de sociologie politique. Le jury a été particulièrement surpris qu'un candidat traite le sujet « Handicap et discrimination » alors que l'intitulé du dossier est « Handicap et stigmatisation » et ne soit pas en mesure de définir le concept de stigmatisé, ni d'indiquer à quel auteur classique de la sociologie il pouvait être attribué, lorsque cela lui a été demandé ! Il était en effet impossible de traiter le sujet de manière pertinente sans mobiliser les travaux d'Erving Goffman.

Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que dans le cadre d'une épreuve de sociologie, bien que d'autres éléments disciplinaires puissent être bienvenus et valorisés, ils ne doivent pas constituer le cœur du raisonnement. Ainsi, les références philosophiques, littéraires ou cinématographiques doivent rester des exemples ou des illustrations et ne peuvent constituer l'essentiel de la force argumentative.

Le jury rappelle aux candidats la nécessité d'exemplifier leurs exposés et de savoir utiliser les concepts mobilisés. Exemplifier un énoncé consiste à l'illustrer concrètement en faisant référence à une enquête sans pour autant tomber dans le travers inverse du name dropping. Il est plus rentable de développer un exemple de façon détaillée que de donner au jury trois noms d'auteurs ayant travaillé sur la question. De plus, au moment de l'entretien, le jury réinterrogera les candidats sur les références, mécanismes et processus qui n'ont pas été suffisamment explicités au cours de l'exposé. A titre d'exemple, à plusieurs reprises, il a été surprenant de constater l'incapacité des candidats, ayant utilisé le terme « socialisation » dans leur exposé, à expliciter, imaginer ou décrire les formes possibles d'un processus de socialisation socialement différencié dans l'enfance.

## Géographie

Le jury a entendu et évalué les exposés de onze candidats sur des cartes au 1/25000, accompagnées de documents de diverses natures. Dans l'ensemble, cette session 2018 nous a semblé moins probante que les précédentes, la moyenne avoisinant 10/20 et la meilleure note n'excédant pas 14/20.

La sélection proposée laissait la place à des types d'espaces variés, localisés dans des contextes très divers eux aussi. Or, la grande majorité des problématiques a tourné autour du caractère dynamique ou marginalisé du territoire de la carte, de ses contraintes et atouts, et n'ont de ce fait pas toujours été convaincantes (cf. le rapport précédent qui pointait déjà cette « facilité » à lire toute carte au prisme du couple handicaps/atouts ou difficultés/opportunités). Parmi les exceptions, on peut évoquer ici une problématique centrée sur l'eau sur la carte de Rochefort ; le choix de ce fil directeur beaucoup moins convenu constituait une prise de risque appréciée par le jury.

Trop d'exposés s'attardent donc encore de façon exagérée sur la déprise des territoires et sur les solutions pour s'en sortir, au lieu de s'attacher à la question des organisations différenciées de l'espace qu'ils ont sous les yeux, à leur inscription dans des dynamiques à une autre échelle. A ce sujet, et comme répété chaque année : les candidats ne mobilisent pas suffisamment la carte de France présente dans la salle de préparation ; resituer l'espace de la carte à une autre échelle est pourtant primordial pour analyser les logiques des territoires. Des erreurs grossières sont commises en conséquence, comme ne pas faire mention de Saint-Etienne pour le commentaire de la carte de Feurs, ou indiquer que l'on se trouve à « quelques heures » en voiture de Montpellier pour la carte de Saint-Guilhem-Le-Désert.

Après avoir replacé l'espace couvert par la carte dans son contexte et avoir saisi les grands traits de son organisation, on conseille aux candidats de mieux s'inspirer du document d'accompagnement pour construire leurs angles d'analyses, voire élaborer leur problématique. Ainsi sur Ancenis, il faut attendre la fin de l'exposé pour entendre l'analyse du caractère industriel de la ville, alors que le document d'accompagnement invitait à l'aborder plus tôt, voire comme thématique centrale témoignant du lien entre emploi et territoire. A l'inverse il faut veiller à ne pas surévaluer les enjeux environnementaux et écologiques, qui sont souvent mobilisés de façon déséquilibrée par rapport au fonctionnement de l'espace de la carte, à ses dynamiques de peuplement, ou aux activités économiques qui font vivre les habitants de la zone. Certes, les candidats ont face à eux des cartes au 1 : 25000 où les aspects environnementaux sont mis en avant (et le document d'accompagnement peut également apporter un éclairage dans ce sens), mais cela ne signifie pas qu'il s'agisse pour autant du point focal sur lequel bâtir sa problématique.

Dans la suite logique de ces remarques, le jury a entendu des commentaires souvent trop flottants. Au-delà des grandes lignes d'organisation spatiale, on peut conseiller aux candidats de sélectionner davantage d'exemples précis sur la carte et de prendre le temps de les analyser pour illustrer leur propos. Les candidats perdent beaucoup de temps à montrer d'anciens moulins, d'anciennes bergeries ou autres vestiges du passé, ou s'appuient beaucoup trop sur la toponymie au détriment de précieuses minutes à parler des thèmes majeurs à partir de sélections d'espaces plus pertinentes.

Les quelques candidats qui donnent à voir des éléments réellement significatifs sur la carte ont été valorisés, à l'image d'une analyse détaillée du parcellaire agricole sur la carte d'Ancenis (types de bocage, liens avec différents types de productions), ou d'une sélection judicieuse d'exemples témoignant de différentes formes de croissance urbaine (carte de Saint-Pierre de la Réunion), mises en relation avec des risques naturels ou sociaux. Il importe en effet que le jury puisse apprécier la capacité de raisonnement géographique des candidats, et sa capacité à bien hiérarchiser les enjeux.

Enfin, alors que les candidats s'attardent sur le caractère « dynamique » ou « en déprise de l'espace », le jury s'étonne du manque de connaissances générales sur les espaces de faibles densités et les espaces ruraux, en particulier les productions agricoles et viticoles : par exemple, sur la carte de Perpignan, le Rivesaltes n'est pas repéré ; sur la carte de Mouthe, le Mont-d'Or n'est pas connu ; sur la carte de Marennes, les fines claires ne sont identifiées ; sur la carte de Brignoles-le-Luc, les rosés de Provence n'ont pas été vus. Connaître ces éléments ne relève pas de l'érudition, mais participe d'une capacité à repérer et analyser les espaces productifs et comment ils influencent l'appropriation de l'espace par les sociétés.

D'autres lacunes importantes doivent être relevées, à savoir la méconnaissance des grandes lignes de l'aménagement du territoire : les villes nouvelles pour la carte de Montmorency, ou la mission Racine pour la carte de Perpignan, n'ont pas même été mentionnées. Enfin, l'identification de formes géographiques de base est parfois défailante, notamment du fait d'un vocabulaire imprécis, comme sur la carte du Grand-Bornand où l'emploi des termes de « plaine » et « plateau » n'est pas adapté à un espace de massifs et de vallées, et comme sur la carte de Montmorency où toutes les formes de périurbain ne se valent pas.

Pour conclure, le jury tient à signaler la bonne tenue à l'oral des candidats (y compris la gestion du temps, l'équilibre entre parties) et malgré tout de réels efforts pour décrire et expliquer les traits marquants dans l'organisation des espaces (d'où l'absence de note très basse), même si les faiblesses précitées nous ont poussés à ne pas surhausser les appréciations.

## Histoire contemporaine

Le jury a entendu 28 candidats et attribué des notes allant de 4 à 19. Quelques prestations manquées ne doivent pas masquer la qualité d'ensemble des exposés présentés par les candidats, tous capables de respecter les contraintes de temps, de s'exprimer en une langue claire, de proposer un propos structuré et nourri d'exemples, témoignant généralement d'une bonne connaissance du programme étudié en classes préparatoires. La capacité à définir avec rigueur et précision les termes du sujet proposé s'est révélée plus inégalement distribuée, conduisant certains à obtenir une note médiocre, particulièrement quand ils n'ont pas su, lors de la reprise, mettre à profit les indications proposées et évoquer des dimensions qu'ils n'avaient pas d'emblée traitées. Le jury rappelle à cette occasion que la reprise n'est pas destinée à piéger les candidats, mais à leur donner l'occasion de démontrer des qualités ou de mobiliser des connaissances qu'un sujet mal défini ou un plan déséquilibré ont pu dissimuler. Encore faut-il ne pas se démonter et ne pas se résigner lorsque l'on se rend compte dès la première question que l'exposé n'était pas sans défauts.

Le jury souhaite aussi attirer l'attention des candidats sur le fait que lorsqu'un sujet invite à traiter d'une période longue, il convient de s'interroger sur les évolutions et les permanences du phénomène et éviter un exposé qui ne propose pas une chronologie clairement présentée.

Le jury a de plus été sensible à la capacité de certains candidats à proposer un exposé qui ne soit pas systématiquement descriptif, mais interroge le sujet et propose des éléments d'explication des évolutions constatées, ainsi qu'au souci chez les meilleurs candidats de nuancer les affirmations trop générales par une prise en compte des variations dans le temps, l'espace, ou selon les types d'acteurs des phénomènes évoqués. La pauvreté ainsi n'a pas le même sens et ne prend pas les mêmes formes en ville et dans les campagnes, à la fin du dix-neuvième siècle, ou selon le genre et l'âge.

Si d'autre part l'épreuve n'est pas une épreuve d'érudition qui supposerait des connaissances précises sur chaque sujet possible, elle n'en suppose pas moins une bonne connaissance du programme, indispensable lorsqu'il s'agit de proposer une chronologie d'ensemble mais aussi de définir avec pertinence les termes du sujet, mais aussi une culture générale permettant d'éviter quelques oublis gênants et quelques définitions hasardeuses. De ce point de vue, les références bibliographiques sont souvent insuffisamment citées et/ou utilisées.

Si enfin les sujets portant sur l'histoire politique de la France contemporaine ou les relations internationales n'ont pas semblé poser de problèmes particuliers à des candidats bien préparés, le jury s'étonne de ce que les sujets d'histoire économique et sociale invitant les candidats à s'interroger sur l'historicité des notions et phénomènes qu'ils sont appelés à étudier dans le cadre d'autres enseignements soient souvent ceux qui aient donné lieu aux plus mauvais exposés. Il rappelle d'une part que l'histoire sociale et l'histoire économique font partie du programme, d'autre part qu'il est légitime (et parfois fort utile) de mobiliser dans le cadre d'une épreuve d'histoire des ressources acquises à l'occasion d'autres enseignements, ce que d'ailleurs certains candidats ont su très bien faire.

## Langues vivantes

### Allemand

Cinq candidats et candidates ont passé cette année l'épreuve d'analyse de texte allemand contemporain hors programme. Ils ont obtenu des notes allant de 07/20 à 16,5/20, la moyenne s'établissant à 11,8. Bien qu'en légère hausse, le nombre de candidats demeure restreint et rend difficile l'établissement de conclusions générales.

Les textes proposés étaient des articles ou extraits d'articles de presse datant de moins d'un an et tirés de la presse germanophone (en ligne principalement, cette année : *Die Zeit*, *Die Welt*, *Der Spiegel*, *Deutsche Welle*). Les thèmes abordés dans ces articles couvraient diverses questions de civilisation contemporaine. Il s'agissait surtout de sujets d'actualité politique : les sujets tirés au sort par les candidats portaient sur Angela Merkel et la place des femmes dans la politique allemande, sur les résultats de l'extrême droite lors des élections en Autriche, sur la place de l'écologie dans le programme de la grande coalition, sur les relations entre l'Allemagne et la Turquie, sur l'antisémitisme en Allemagne et les relations avec Israël.

L'épreuve dure une demi-heure et se déroule en deux temps : l'explication du candidat, d'une durée de 20 minutes au maximum, est suivie d'un entretien avec le jury (10 minutes environ). Au cours de la première partie, on attend du candidat qu'il introduise sa présentation, qu'il lise quelques lignes du texte à haute voix, puis qu'il en analyse et commente le contenu. La lecture a parfois été oubliée par les candidats ou n'a pas été présentée comme telle. Néanmoins, de manière générale, le jury constate avec satisfaction que les conseils prodigués dans les précédents rapports concernant la lecture ont été suivis cette année encore. Rappelons que le candidat peut choisir le passage qu'il souhaite lire, mais qu'il semble judicieux de le choisir pour son

caractère illustratif, sa pertinence ou sa valeur au regard de la problématique, afin que cette lecture serve d'entrée en matière et témoigne d'une bonne compréhension des enjeux.

En ce qui concerne le contenu de l'épreuve, le jury n'attend pas de structuration type. Le candidat peut choisir de procéder de façon linéaire en dégagant les différents aspects du texte et en les commentant au fur et à mesure, ou encore mêler analyse et commentaire dans le cadre d'un plan thématique ménageant une progression entre les parties.

L'introduction doit présenter le texte (source, date) et le resituer brièvement dans son contexte. Il est conseillé de soigner tout particulièrement la formulation de la problématique, avant d'annoncer le plan qui sera suivi.

Dans l'ensemble, les textes ont été bien compris et les contresens peu nombreux. Les candidats étaient bien préparés et connaissaient les grands enjeux du monde germanophone contemporain, certains étant même capables de présenter en quelques mots des hommes politiques comme Markus Söder ou Jens Spahn, ou encore de citer *Erdowie*, *Erdowo*, *Erdogan*. Le jury a ainsi noté avec satisfaction que les problématiques liées à l'extrême droite, à l'écologie ou encore à la politique d'Angela Merkel étaient maîtrisées.

Néanmoins, même parfois dans les prestations les plus convaincantes, l'analyse du texte a semblé souvent superficielle, certains paragraphes n'étant parfois pas mentionnés au cours du commentaire alors même qu'ils contenaient des éléments indispensables à une bonne compréhension. Le commentaire ne doit pas perdre de vue les questions spécifiques soulevées par le texte et servir de prétexte à des développements visiblement travaillés en classe, mais hors sujet.

Le niveau linguistique des candidats a été cette année assez hétérogène, d'où des écarts de notes plus importants qu'en 2017. Les meilleurs candidats ont su faire montre, malgré quelques erreurs ponctuelles, d'un allemand fluide aussi bien lors de l'exposé que de l'entretien. Pour d'autres, le commentaire était difficile à suivre en raison notamment de confusions lexicales ou de difficultés dans l'emploi du vocabulaire de base (confusion « *fordern* » / « *fördern* », « *Linie* » pour « *Zeile* », « *das Gewinnen* » pour « *der Sieg* »).

D'un point de vue grammatical, le jury déplore des erreurs sur les verbes forts, les verbes à particule séparable (« *vor/bereiten* »), des erreurs sur le directif (confusion *in* / *nach*), des confusions entre « *sein* » et « *ihr* », entre « *wie* » et « *als* ». La rection prépositionnelle et casuelle continue de poser des problèmes, même aux meilleurs candidats (*eine Parallele zu* ; *sich um etwas kümmern* ; *abhängig sein von* ; *folgen* +D. ; *entsprechen* + D. ; *bewusst sein* + G.). Enfin, le genre des mots qui font partie du vocabulaire de base (*der Mut* / *der Erfolg*) doit être maîtrisé.

La prononciation est encore perfectible. La distinction entre « ch » et « sch » n'est pas toujours audible, le son « o » souvent trop fermé (*Rolle*, *geholfen*), les voyelles avec *Umlaut* ne sont pas toujours prononcées, certains mots posent encore problème (*Technologie*, *Journalist*, *Regime*, *ÖVP*).

Ces quelques réserves faites, le jury tient à saluer le sérieux avec lequel les candidats se sont préparés à cette épreuve.

## Anglais

Nombre de candidats interrogés : 26

Notes : de 5/20 à 20/20

Moyenne : 11,76/20

Concernant le déroulement et le format de l'épreuve, nous renvoyons les candidats au rappel proposé dans les remarques consacrées à cet oral dans la série Langues Vivantes.

Le jury a été surpris cette année de voir plusieurs bons candidats adopter un format différent en sautant l'étape de la synthèse et en annonçant une problématique et un plan après 3 ou 4 minutes d'introduction, ce pour quoi ils ont été pénalisés.

Il est attendu que les candidats lisent un court passage de leur choix au moment qui leur paraîtra le plus opportun. Il est judicieux de placer cette lecture de telle façon qu'elle vienne illustrer une remarque faite par le candidat, ce qui permet d'éviter une pause trop artificielle (« I will now read a few lines from the text... »). Il faut éviter de sélectionner un passage trop long au risque de se voir interrompre par le jury.

### Nature des textes

Quelques exemples de textes sont mis en ligne chaque année sur le site du concours, ce qui permettra aux candidats de se familiariser avec le format. Les textes sont tirés de grands titres de la presse américaine et britannique. Il s'agit souvent de journaux nationaux mais on peut également trouver des titres locaux à grand tirage (*Seattle Times*, *Chicago Tribune*, etc.). Il peut arriver qu'un article tiré d'un journal américain traite d'un

sujet britannique, et inversement.

Les articles proposés peuvent être factuels (« Caribbean Nations Demand Solution to 'Illegal Immigrants' Anomaly ») ou bien plus orientés (« Repeal the Second Amendment »). Les candidats doivent être capables de situer les articles à la fois dans l'actualité récente et dans le contexte historique plus large. Il est nécessaire pour cela de connaître à la fois les institutions en jeu et les débats culturels récurrents comme ceux sur les armes ou l'avortement, par exemple. En effet, la sélection des textes permet toujours une mise en perspective des questions abordées dans l'article et exige une connaissance même peu approfondie des faits de civilisation. Concernant le contexte britannique, on regrettera par exemple qu'un candidat ne sache pas qui est le Speaker of the House of Commons dans la mesure où John Bercow, occupant cette position, a été largement évoqué dans l'actualité. Le texte néanmoins contenait assez d'éléments pour que l'importance de cette position soit perceptible. Confronté à une lacune, tout à fait excusable d'ailleurs, un candidat doit avoir le réflexe de chercher des indices dans le texte afin de proposer au jury des hypothèses cohérentes. Les candidats doivent aussi avoir une idée précise des divergences entre les grands partis politiques sur les principales questions de la vie politique. Ils pourront par exemple constituer un tableau synoptique au cours de l'année de préparation pour mieux visualiser et maîtriser ces divergences politiques.

Un candidat doit pouvoir définir les notions, mouvements ou faits culturels qu'il mentionne dans la présentation : le populisme, l'individualisme, le modernisme ou postmodernisme, le multiculturalisme doivent être compris avec rigueur. Le jury constate ainsi que des termes comme « traditional », « stereotypical », « victimhood », « discrimination » (plutôt que « racism ») ne sont pas éclaircis.

## Structure de la présentation

### *L'introduction*

L'introduction doit être assez brève (jamais plus de 2 minutes). Beaucoup de candidats commencent leur présentation en évoquant un événement de l'année en cours ou un débat récent, avant de présenter le texte comme une illustration ou un cas particulier de ce contexte plus large. Cette façon de faire est une bonne idée, à condition que cette ouverture ne soit pas trop longue et soit effectivement liée au thème de l'article.

La fonction de l'introduction est de montrer rapidement au jury que le texte a été compris dans son ensemble, en le replaçant en contexte notamment. S'il est inutile de simplement réciter le paratexte de l'article (nom du journal, de l'auteur, date exacte, etc.), il est judicieux de commenter ces détails s'ils jouent un rôle dans la compréhension du texte. Ainsi un article publié dans *The Weekly Standard* (publication conservatrice) ou dans *The American Prospect* (progressiste) ne sera pas lu de la même manière, de même qu'un article d'opinion rédigé par un membre du Congrès ou un avocat n'aura pas le même statut qu'un article factuel rédigé par un journaliste. Ce sont ces paramètres généraux de compréhension qui doivent être éclaircis d'emblée dans l'introduction.

### *La synthèse*

Certains candidats ne semblent pas toujours percevoir l'intérêt et la spécificité de la synthèse dans leur présentation : rappelons donc qu'elle est l'occasion pour le candidat de présenter en détail la façon dont l'article est écrit et organisé. Deux solutions principales sont possibles pour cela : soit suivre le plan de l'article en expliquant comment l'auteur expose ses arguments ; soit procéder de façon plus synthétique en regroupant les idées exposées en des catégories plus larges qui ne suivent pas nécessairement le plan de l'article (« The author evokes four different dimensions of this problem. First... »). Ces deux solutions sont tout à fait valables, l'essentiel étant de ne jamais déformer le texte (éviter tout contresens) tout en rendant compte de tous les aspects principaux de l'article (ne pas oublier tout un pan de l'argumentation par exemple). Le titre des articles proposés permet souvent au candidat de comprendre l'enjeu des textes même si des thèmes adjacents sont ensuite abordés dans le corps du texte.

C'est également dans cette partie que le candidat doit montrer qu'il a perçu le ton particulier de l'auteur, le cas échéant : par exemple, dans un article d'opinion très critique ou ironique (« A New Face Won't Change the British Government's Racist Heart »), ou à l'inverse dans un article rédigé par une personnalité politique qui ne présente que les aspects positifs d'une décision récente (« National Park Lovers Should Applaud Trump's Monument Decision »). Les termes les plus importants de l'article ou les phrases résumant la position de l'auteur peuvent être cités ; cela montre la capacité du candidat à aller à l'essentiel et prouve une bonne compréhension globale du texte.

### *Le commentaire*

Au terme de la synthèse, les candidats doivent annoncer la problématique et le plan du commentaire. Il est appréciable de ralentir à ce moment-là afin de laisser le jury prendre ces éléments en note. Cela permet également de montrer clairement que le candidat aborde le second moment de la présentation, et que la méthode est donc bien connue et respectée. Aucune structure n'est privilégiée par le jury et le plan peut comporter deux ou trois parties (le candidat ayant obtenu la note 20/20 cette année a par exemple proposé un plan en deux parties). L'épreuve suppose que les candidats différencient la synthèse du commentaire. On regrette que parfois des redondances apparaissent de manière saillante dans certaines prestations. La fonction du commentaire est d'abord d'éclaircir le texte en clarifiant toutes les références implicites faites par



l'auteur (par exemple, si l'auteur fait référence à un possible siège vacant à la Cour Suprême américaine, il est nécessaire d'expliquer à la fois ce que cela veut dire et ce que cela implique pour la présidence de Donald Trump) et en replaçant le texte dans son contexte immédiat et historique. Le cas échéant, c'est aussi dans cette partie que les candidats peuvent mettre en avant les éventuelles contradictions de l'article ou les simplifications que l'auteur peut faire pour défendre un point de vue particulier.

Les deux grands pièges de cette partie de l'épreuve sont le hors-sujet et le placage de cours. Les digressions sur des sujets éloignés du texte sont à proscrire dès lors qu'elles ne permettent pas d'expliquer ou de discuter un point abordé dans l'article. De la même manière, tout développement historique doit avoir pour unique objectif de revenir au texte et de le tirer au clair.

Le va et vient entre le texte et les éléments extérieurs au texte que le candidat mobilise doit être systématique dans le commentaire. Il faudra se garder de comparaisons non justifiées avec des événements trop éloignés dans le temps ou l'espace ainsi que de digressions sur des aspects civilisationnels déconnectés du texte. Un équilibre doit être trouvé entre le commentaire de texte (citations pertinentes pour justifier le ton et le style ou bien le point de vue, références méritant une explicitation) et la mise en perspective appuyée sur les connaissances du candidat. Pour éviter de plaquer des axes de lectures réducteurs sur l'article, il convient d'être attentif aux thèmes secondaires abordés et d'analyser le lien entre ces différentes questions. Si les thèmes secondaires d'un document sont passés sous silence et que le jury n'a pas le temps d'interroger le candidat sur ces aspects, il n'est pas possible de parier sur une compréhension fine détaillée du texte.

L'entretien est relativement court et le candidat ne doit pas se priver de ses chances de compléter son analyse lors de cet échange : répéter ce qui a déjà été dit (et que le jury a noté) ou répondre de manière délibérément floue pour ne pas dire qu'on ne sait pas fait perdre un temps précieux. L'entretien doit permettre au candidat de compléter son analyse, de préciser certains points ou de clarifier certaines affirmations et une posture dynamique, ouverte et honnête est toujours bénéfique.

### Critères d'évaluation

Les critères évalués par le jury sont prioritairement :

- La compréhension du texte : un contresens d'ensemble sur le sens du texte ou des événements qu'il évoque entraînera obligatoirement une note très basse.
- Le respect de la méthode : si le candidat ne suit pas le plan de présentation exigé pour cette épreuve ou qu'il gère mal son temps (présentation trop courte ou interrompue après 20 minutes), cela fera baisser sa note globale.
- Pertinence de la présentation :
  - o La synthèse a-t-elle correctement rendu compte des différents aspects du texte et de son organisation ?
  - o La problématique choisie est-elle pertinente pour rendre compte de l'ensemble du texte, et pas seulement d'une seule dimension de celui-ci ?
  - o Le commentaire a-t-il correctement remis en contexte et éclairé l'article étudié, sans pour autant donner lieu à un placage de cours sans lien avec le texte ?
  - o Lors de l'entretien, le candidat a-t-il correctement répondu aux questions et continuer à éclairer le texte ?

Sans être le premier critère d'évaluation, la qualité de la langue joue toujours un rôle dans la note finale dans la mesure où les candidats qui savent s'exprimer dans un anglais non seulement correct mais aussi riche et idiomatique sont toujours mieux armés pour commenter le texte de façon pertinente et détaillée. À l'inverse, une accumulation d'erreurs de prononciation vient brouiller la communication avec le jury et ne met pas en valeur le contenu de la présentation. Les fautes de grammaire sont toujours rédhibitoires car elles génèrent une grande confusion, parfois au point de rendre le propos inintelligible. Il est évident qu'un candidat dont les phrases ne sont pas compréhensibles sera lourdement sanctionné. C'est en ce sens que la langue peut faire monter ou descendre la note d'un candidat. Afin que le jury n'ait pas de doute sur la compréhension du texte et des situations évoquées, il est recommandé aux candidats de veiller à ne pas utiliser de pronoms personnels sans que leur référence soit claire. L'emploi répété de ces pronoms nuit à la clarté du propos et il faut penser à préciser ces références au cours de l'exposé. Des erreurs sur les verbes irréguliers (*write, lead, read, etc.*), les pronoms relatifs (*who* et *which* notamment) ou les modaux semblent faciles à éviter. On conseillera de même aux candidats de veiller à la prononciation de termes récurrents dans la presse : *government, liberal, conservative, senate, event, issue, etc.* L'accentuation est essentielle à la reconnaissance de mots et donc à leur compréhension dans le cadre d'un examen oral. Si le jury n'attend pas une prononciation parfaitement authentique, il faut garder à l'esprit que l'accentuation des mots lexicaux, le découpage en groupes de souffle et le schéma intonatif facilitent la compréhension de l'exposé et valorisent donc le contenu de la présentation. Néanmoins, un accent très peu authentique peut rester intelligible et ne pas être sanctionné.

Savoir gérer son temps est essentiel. On ne peut que conseiller aux candidats d'avoir un chronomètre facilement lisible plutôt qu'une montre. Tout examen oral génère du stress et il est rassurant de pouvoir compter sur ses outils de travail ; un exposé finissant trop tôt ou une fin de commentaire bâclée sont préjudiciables.

## Espagnol

Dans la série Sciences économiques et sociales, le jury a entendu 7 candidats, parmi lesquels 5 ont obtenu une note supérieure à 10/20. Le jury a été agréablement surpris par la qualité de plusieurs prestations qui ont obtenu des notes supérieures ou égales à 15/20. Les notes vont de 7/20 à 17/20. À part une prestation trop courte, les candidats ont su utiliser les 20 minutes qui leur sont allouées.

Le jury a constaté à plusieurs reprises un défaut méthodologique relevant d'une mauvaise maîtrise de l'exercice du commentaire de presse, et qui consiste à se servir du texte comme prétexte pour exposer des connaissances sur le contexte large de l'article, donnant l'impression de réciter des fiches de révision. Il est absolument nécessaire de posséder des connaissances, mais à condition de savoir les sélectionner et de les appliquer à bon escient, sans quoi on risque de commettre un hors-sujet. Un autre écueil constaté consiste à ne pas réussir à commenter correctement l'article faute de connaissances solides permettant d'en comprendre les enjeux. Pour pallier ce manque, certains candidats ont tendance à vouloir caser des connaissances ou des notions qui ne sont que partiellement appropriées à l'article, allant même jusqu'à centrer toute leur analyse sur ces notions et laissant de côté des enjeux essentiels du texte.

Les candidats devraient également veiller à nuancer leur jugement lorsqu'ils analysent le point de vue du journaliste, sans trop le systématiser ou l'exagérer en employant des catégories comme « positif » ou « négatif », « objectif » ou subjectif ».

De façon générale, le jury a trouvé que les candidats possédaient des connaissances précises sur les différents pays hispanophones et leur actualité, qu'ils montraient de l'aisance dans l'entretien et savaient rebondir sur les questions du jury pour engager le dialogue.

En revanche, il a souvent eu l'impression que les candidats ne prêtaient pas assez d'attention à l'analyse des expressions et des moyens rhétoriques mis en œuvre par le journaliste.

Si la qualité du commentaire est essentielle, il faut rappeler que la correction de la langue compte dans l'évaluation de la prestation. Or, le jury a entendu un certain nombre d'erreurs que les futurs candidats devraient s'efforcer d'éviter. Les plus récurrentes portent sur l'emploi de *ser* et *estar* (*estar de acuerdo* et non *\*ser de acuerdo*), sur la construction *no... sino* (trop souvent remplacé par *no... \*pero*), sur des participes passés (*reprimido* et non *\*represado*, *descrito* et non *\*descrito*, *consistido* et non *\*consistido*), etc. Encore trop de candidats n'emploient pas le verbe *expresar* (exprimer) mais *exprimir* (presser, par exemple un citron), tombant ainsi dans le piège du faux-ami. On signalera également l'emploi erroné du mot *sujeto* pour « sujet d'actualité » ou « sujet de l'article », ce qui en espagnol se dit *tema* ou *asunto*. Enfin, rappelons que l'adjectif *grande* en espagnol s'apocope en *gran* devant un nom, qu'il soit masculin ou féminin : « une grande manifestation » se dit « *una gran manifestación* ». Plus grave, le jury a entendu un certain nombre d'erreurs linguistiques sur les chiffres et les pourcentages, comme *\*por cientos* au lieu de *por ciento*.

Pour conclure, le jury tient à féliciter les candidats du bon niveau général de leurs prestations, dont certaines ont même été brillantes, énoncées dans une langue claire et soignée, avec un propos intelligent et nuancé.

## Italien

Le nombre de candidats ne permet pas d'établir un rapport significatif.